

SPORTS LOISIRS ANTONY

Saison 2021 - 2022

Madame, Monsieur, chers Adhérents,

Le Conseil d'Administration, Présidé par Mr Eric FRANC, s'est réuni dernièrement et a exposé les difficultés rencontrées pour maintenir à la rentrée de septembre 2022, et dans les meilleures conditions, l'offre d'activités proposées depuis de très nombreuses années, le Conseil d'Administration a pris acte de cet exposé.

Cependant, conscient du service indispensable rendu à ses adhérents, le Conseil d'Administration s'est rapproché du Maire d'Antony pour partager ce constat et rechercher des solutions. Après une grande réflexion, monsieur le Maire a évoqué la possibilité de reprendre la gestion de l'association avec ses salariés à compter du 1er septembre 2022.

Il nous a assuré des éléments suivants :

- Reprise à l'identique de l'offre d'activités.
- Maintien de la politique tarifaire pour les adhérents.
- Reprise de l'ensemble du personnel volontaire aux conditions actuelles d'emploi et de contrat.
- Transfert des actifs vers la ville au bénéfice de la politique sportive antonienne.

D'ores et déjà, un dialogue structuré s'engage avec nos salariés afin de garantir leur transfert vers la collectivité.

Comme vous pouvez le constater, l'essentiel sera préservé dans l'intérêt des adhérents.

Le Conseil d'Administration veillera avec la plus grande vigilance, que

chaque étape se mette en place désormais avec la Ville, dans les meilleures conditions ceci dans l'intérêt de tous.

Vous serez informés du déroulement de cette mise en place et de la date des prochaines inscriptions pour la saison 2022-2023. Tout sera fait pour faciliter ce passage de flambeau.

Bien fidèlement

Le Conseil d'Administration